



Ligue Île-de-France de Golf

Coupe Île-de-France Seniors par Équipes Dames

Trophée Fabienne Lecasble Règlement 2018

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue.
Les conditions du règlement particulier priment celles du règlement général.

Clôture des engagements : 10 mars 2018.

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION ET ENGAGEMENTS

L'engagement de l'équipe doit se faire sur Internet : <https://extranet.ffgolf.org/netligue/> au plus tard le 10 mars 2018.

Les équipes des clubs en 1^{re} division 2018 seront préinscrites par la Ligue. Elles devront toutefois confirmer leur inscription sur extranet et envoyer la fiche de confirmation d'inscription accompagnée du chèque de règlement des droits d'inscription.

Les équipes en promotion devront s'inscrire elles-mêmes sur extranet.

Le droit d'inscription :

200 euros par équipe. Le montant des droits d'inscription devra être réglé par chèque à l'ordre de la Ligue Île-de-France de Golf, à faire parvenir à la Ligue avec la fiche de confirmation d'inscription au plus tard le 10 mars 2018.

2. COMITÉ

Le Comité de la Coupe Île-de-France Seniors par Équipes Dames de l'Île-de-France est composé de :
Madame Claudine BOUILLON (Présidente).
Madame Catherine CONQUY (Responsable Seniors Dames Île-de-France).
Monsieur Jean François MARTY (Responsable Seniors Île-de-France).
Monsieur Frédéric SEMPEski (Directeur de la Ligue).

3. CONDITIONS

Chaque Club ne pourra inscrire qu'une seule équipe. Le jumelage est possible entre clubs voisins simplement pour un manque d'effectifs après accord du Comité de l'Épreuve.

En fonction des places disponibles et sur invitation, un ou plusieurs clubs d'une autre Ligue pourront participer à l'épreuve. Ils devront, pour cela, faire une demande écrite auprès du comité de l'épreuve.

L'inscription des joueuses potentielles (25 joueuses maximum) se fait exclusivement par Extranet et ce jusqu'au lundi 02 avril 2018

Pour être inscrites, les joueuses devront avoir leur certificat médical enregistré sur Fléole au plus tard le dernier jour d'inscription des joueuses potentielles (le 02 avril 2018).



Ligue Île-de-France de Golf

4. FORMULE

1 foursome et 4 simples / 36 trous / 18 trous par rencontre.

Interclubs par équipes de 6 joueuses. Les équipes se rencontrent en match-play brut aller-retour sur 36 trous. (À seule fin d'augmenter encore la convivialité de cette épreuve, les matchs seront partagés en cas d'égalité après 18 trous).

En cas d'égalité à l'issue des Matches Aller-Retour :

Le Capitaine constituera un foursome en puisant parmi les joueuses figurants sur la feuille de match de la rencontre retour pour repartir en play-off.

L'honneur de ce play-off sera tiré au sort. L'ordre de jeu des équipières sera à la discrétion du Capitaine.

5. CONDITIONS DE JEU DES ÉQUIPES (CF. : RÈGLES GÉNÉRALES)

1. **L'index pris en compte** pour chaque joueuse est l'index officiel Fléole **à la date de la clôture des inscriptions des joueuses soit le lundi 02 avril 2018.**
2. Le total des index arrondis de l'équipe devra être supérieur ou égal à **90**. Dans ce total tout index supérieur à 24, sera compté pour 24.
3. La liste des équipières potentielles sera disponible sur le site Internet de la Ligue Île-de-France, avec leur index à la date de clôture des inscriptions des équipes.
4. Le capitaine de chaque équipe communiquera obligatoirement au responsable du Club organisateur la fiche de composition de l'équipe, 15 minutes avant le début de la rencontre.
5. Chaque capitaine est responsable des renseignements fournis à la Ligue. Tout renseignement inexact entraînera la disqualification immédiate de l'équipe pour la rencontre. Le Comité de l'Épreuve se réserve le droit de prendre d'autres sanctions, après avis de la Commission Sportive de la Ligue Île-de-France.

6. CONDITIONS IMPOSÉES AUX JOEUSES

Les joueuses doivent être nées le 10 avril mars 1968 ou avant.

Les index de jeu seront ceux à la date de clôture d'inscription des équipières, c'est-à-dire **le lundi 02 avril 2018.**

Seuls les joueuses figurant sur la liste potentielle issue d'Extranet pourront jouer. Cette liste de 25 joueuses maximum par club sera en ligne et consultable sur le site de la Ligue Île-de-France : www.liguegolfidf.com dès le mercredi 04 avril 2018.

7. LIEU ET HEURES DES RENCONTRES

Les rencontres se joueront sur 2 jours en match-play sur chacun des deux terrains des équipes concernées et auront lieu obligatoirement en semaine.

Les départs seront fixés en principe entre 10 h 30 et 12 h 00.

8. MARQUES DE DÉPARTS

Repère V : Marques Rouges.



Ligue Île-de-France de Golf

9. ORGANISATION DE LA COUPE

En fonction du nombre d'équipes inscrites, il sera créé une 1^{re} division et une promotion.

Composition de la 1^{re} Division 2018 :

BUSSY-GUERMANTES
DOMONT
FONTAINEBLEAU
ISLE ADAM
LÉSIGNY-RÉVEILLON
MEAUX-BOUTIGNY
MONT GRIFFON
OZOIR-LA-FERRIÈRE

Les deux dernières de la 1^{re} division descendront en promotion et les 2 premières de la promotion monteront en 1^{re} division.

10. ORGANISATION DE LA 1^{RE} DIVISION

Les huit clubs seront répartis par tirage au sort dans deux poules de 4. Dans chaque poule, les 2 meilleures équipes seront qualifiées pour les demi-finales de la division.

Dans chaque poule figurera un des finalistes de l'édition précédente (Tête de série).

1^{re} phase de poule :

Les équipes A et B sont opposées l'une à l'autre, les équipes C et D sont opposées l'une à l'autre.

2^e phase de poule :

La gagnante de la rencontre A/B est opposée à la gagnante de la rencontre C/D.

La perdante de la rencontre A/B est opposée à la perdante de la rencontre C/D.

Résultats :

L'équipe ayant gagné 2 matches est classée 1^{re} de la poule.

L'équipe ayant perdu 2 matches est éliminée de la compétition et rétrogradée en promotion.

3^e phase de poule : Barrage

Les deux équipes totalisant une victoire et une défaite sont opposées l'une à l'autre.

La gagnante est classée 2^e de sa poule, la perdante est éliminée de la compétition mais restera dans la division.

À l'issue des tours de poule, quatre équipes sont donc qualifiées pour la phase finale en élimination directe : la première de la poule 1 rencontrera la deuxième de la poule 2, et la première de la poule 2 rencontrera la deuxième de la poule 1. Les deux équipes vainqueurs se rencontrent pour le titre.

11. ORGANISATION DE LA PROMOTION

La Promotion regroupera tous les clubs inscrits autres que les clubs en 1^{re} division.

Il sera constitué deux poules dont le nombre d'équipes dépendra du nombre d'équipes inscrites.

Le déroulement sera identique à celui de la 1^{re} division.

Les deux équipes vainqueurs des ½ finales accéderont en 2019 à la 1^{re} division de la Coupe Île-de-France par Équipes Seniors Dames.



Ligue Île-de-France de Golf

12. DÉROULEMENT DES RENCONTRES

Le Capitaine constitue son foursome à sa guise sachant que le total des index arrondis du foursome devra être supérieur ou égal à **30**. Les simples se joueront dans l'ordre croissant des index arrondis.

Le double se jouera **avant** les simples sauf si les capitaines sont d'accord pour inverser cet ordre.

Aucune compétition ne pourra être disputée sur greens d'hiver. (Sauf en cas de force majeure et après accord entre capitaines).

Lors des tours de poule, l'équipe sortie en tête de tirage recevra en premier.

Concernant la phase finale de division et de la promotion, le club classé deuxième de chaque poule recevra en premier son adversaire.

13. PARTIES NON JOUÉES OU INTERROMPUES

1. Si des rencontres ne peuvent se terminer le jour même, celles-ci ne se disputeront pas un autre jour. Les résultats acquis (y compris forfait) le resteront et les matchs non terminés seront partagés.
2. Si à l'issue des matchs aller- retour, il y a égalité générale et que le play off ne peut se disputer les résultats du match retour seront d'abord pris en compte, puis le résultat du total de tous les simples du retour, puis le résultat du dernier simple du retour puis de l'avant dernier simple...

14. ÉQUIPE INCOMPLÈTE OU ÉQUIPIÈRE ABSENTE

3. **Si le foursome est forfait** ou absent ou une équipière forfait ou absente, le match est perdu.
4. **Si une joueuse en simple** est forfait ou absente, elle sera remplacée par la joueuse en simple suivante inscrite sur la feuille match. **Le nouveau match ainsi constitué prendra l'heure de départ du match suivant.** De ce fait, si une joueuse ou plusieurs joueuses sont absentes, le ou les derniers matches sont perdus et n'ont pas lieu.
5. **Le foursome forfait ou absent sera inscrit sur la feuille de match et les simples forfaits ou absents seront inscrits en dernier sur la feuille de résultats dans la section appropriée.**
6. Tout capitaine est responsable des renseignements fournis soit à la Ligue, soit aux Clubs.
7. Si la fiche d'ordre de jeu n'a pas été remise dans le délai imparti, le premier match sera perdu, si à l'heure de départ prévue pour le 1^{er} match, la fiche n'a toujours pas été remise, le 2^e match sera perdu, et ainsi de suite.
8. Si la fiche d'ordre de jeu des simples est erronée (les joueuses ne sont pas classées correctement selon leur index arrondi), si un camp en simple ne joue pas son match dans l'ordre indiqué par la capitaine de son équipe sur la fiche d'ordre de jeu des simples ou si une joueuse ne joue pas dans l'ordre modifié en application du règlement (en cas de joueuse absente), les matches joués dans un ordre incorrect sont perdus.

Toutes les joueuses inscrites sur la feuille d'ordre de jeu doivent figurer sur la liste des joueuses potentielles.

Infraction à ce paragraphe : disqualification de l'équipe pour ladite rencontre (match aller-retour).

15. ARBITRAGE ET CADEYAGE (CF. : RÈGLES GÉNÉRALES)

16. PRIX

Cette compétition est dotée d'un « **CHALLENGE** » perpétuel, laissé au club vainqueur jusqu'à sa prochaine remise en compétition.

Les clubs gagnants et finalistes de la 1^{re} division, se verront remettre un trophée souvenir de l'épreuve.



Ligue Île-de-France de Golf

17. RÉSULTATS

Les secrétariats des différents Clubs accueillant une rencontre sont priés de bien vouloir envoyer par mail : idf.golf @wanadoo.fr ou à faxer à la Ligue au n° 01 30 43 34 30 à la **Ligue de l'Île-de-France les résultats détaillés des rencontres** jouées sur leur parcours avec le nom des joueuses y ayant participé et leur index.

18. ARBITRES OFFICIELS DE L'ÉPREUVE

Anke SUTTER	Tél. : 06 87 64 24 98
Guy BALESTRAT	Tél. : 06 86 98 07 79
Frédéric SEMPESKI	Tél. : 06 08 05 90 24

19. DATES DES RENCONTRES

19.1. TOUR DE POULE : division et promotion

1 ^{re} phase du Tour de poule	Mardi 10 Avril et jeudi 12 avril 2018.
2 ^e phase du tour de poule	Jeudi 17 Mai et mardi 22 mai 2018.
Barrage du tour de poule	Vendredi 1 ^{er} juin et mardi 05 juin 2018.

19.2. TABLEAU FINAL : division et promotion

½ finale (Divisions)	jeudi 21 juin et mardi 26 juin 2018.
Finale (divisions et ½ finale de Promotion)	lundi 02 juillet et lundi 09 juillet 2018.

Ces dates sont fixes. Toutefois pour des raisons pratiques ou d'indisponibilité de parcours, elles pourront être changées mais les matches devront être joués dans la semaine incluant ces dates.

Si les capitaines ne parviennent pas à se mettre d'accord, les dates fixées devront être respectées, et si une équipe ne se présente pas pour jouer son match, elle aura alors, match perdu.

**LA RÉUNION DES CAPITAINES POUR LE TIRAGE AU SORT DES RENCONTRES AURA LIEU
LE JEUDI 15 MARS 2018 À 14 H 00 EN NOS BUREAUX.**



Ligue Île-de-France de Golf

**Coupe Île-de-France Seniors
par Équipes Dames**
Trophée Fabienne Lecasble 2018
Fiche de confirmation d'inscription

CLUB DE :

Confirme l'inscription :

D'une équipe Dames (droits d'inscription : 200 euros)

Pour valider votre inscription, merci d'envoyer à la Ligue Île-de-France de Golf, 1 avenue du Golf, 78114 Magny-les-Hameaux :

- cette fiche de confirmation d'inscription
- un chèque de 200 euros à l'ordre de la Ligue Île-de-France de Golf.

Date limite d'inscription et d'envoi : le 10 mars 2018.



Ligue Île-de-France de Golf

Coupe Île-de-France Seniors par Équipes Dames

Trophée Fabienne Lecasble 2018

Composition des Foursomes et ordre de jeu des Simples

ÉQUIPE DE : CODE CLUB :

ORDRE DE JEU DES SIMPLES

FOURSOME

	☞ NOMS DES JOEUSES ☜	Index arrondis
N°1 ☜		
TOTAL INDEX FOURSOME :		

SIMPLES

	☞ NOMS DES JOEUSES ☜	Index arrondis
N° 1		
N° 2		
N° 3		
N° 4		
TOTAL INDEX SIMPLES :		

TOTAL INDEX :

À REMETTRE AU DIRECTEUR DU GOLF OU SON REPRÉSENTANT 15 MINUTES AU MOINS AVANT LE DÉBUT DE LA COMPÉTITION.

Personne autorisée à donner des conseils :
(Si cette personne n'est pas le capitaine, ce dernier ne pourra pas donner de conseils dans les conditions fixées par la note de la règle de golf n° 8)

CAPITAINE : Nom :SIGNATURE :

Date : / /



Ligue Île-de-France de Golf

Coupe Île-de-France Seniors par Équipes Dames Trophée Fabienne Lecasble 2018

Feuille de Résultats

(À envoyer par mail : idf.golf@wanadoo.fr ou à faxer à la Ligue au n° 01 30 43 34 30)

- 1^{re} Division Promotion
 1^{er} Tour de Poule 2^e Tour de Poule Barrage ½ Finale Finale

Date : **MATCH-ALLER** CLUB :

	CLUB :	Pts	☞ SCORES ☜	Pts	CLUB :
	☞ JOUEUSES ☜		FOURSOME		☞ JOUEUSES ☜
N° 1 ☞ ☜					
	☞ JOUEUSES ☜		SIMPLES		☞ JOUEUSES ☜
N° 1					
N° 2					
N° 3					
N° 4					
	TOTAL POINTS Aller →				← TOTAL POINTS Aller

Date : **MATCH-RETOUR :** CLUB :

	CLUB :	Pts	☞ SCORES ☜	Pts	CLUB :
	☞ JOUEUSES ☜		FOURSOME		☞ JOUEUSES ☜
N° 1 ☞ ☜					
	☞ JOUEUSES ☜		SIMPLES		☞ JOUEUSES ☜
N° 1					
N° 2					
N° 3					
N° 4					
	TOTAL POINTS Retour →				← TOTAL POINTS Retour
	CLUB :	Pts	☞ SCORES ☜	Pts	Club :

TOTAL Aller et Retour →	← TOTAL Aller et Retour
--------------------------------	--------------------------------

VAINQUEUR LE GOLF DE PAR PTS À

NOM et SIGNATURE DU CAPITAINE :

NOM et SIGNATURE DU CAPITAINE :